



CAS METZ EGF – CAS METZ RÉGIE

Section pêche - Étang de FLEURY - Présentation -

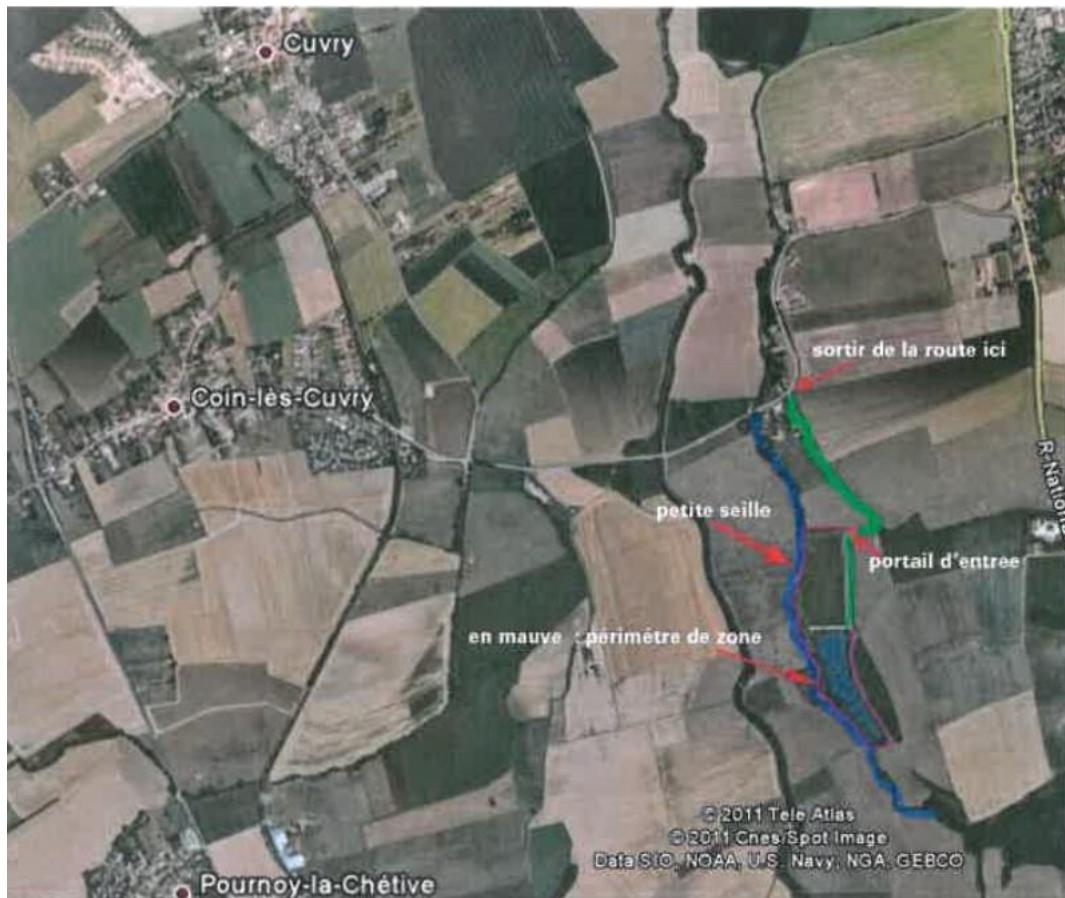
Dans le cadre des activités « LOISIRS », les deux CMCAS METZ EGF et METZ REGIE ont décidé d'un commun accord, de créer sur la propriété d'un terrain appartenant à la CMCAS EGF et sis sur le ban de la commune de FLEURY, un étang de 3,18 Ha de superficie destiné à la pêche à la ligne.

Cette zone de loisirs a été baptisée au nom de « Robert FRITSCH », à la mémoire de cet ancien agent EGF qui a contribué à la construction des activités sociales au sein de la caisse d'actions sociales de l'EGF depuis la création de celle-ci, en 1946, et jusqu'à sa disparition en septembre 1984.

À l'époque de la signature de la convention, en 1984, Bernard MULLER était Président de la CMCAS METZ REGIE et André LALLEMENT était Président de la CMCAS METZ EDF.

La construction de l'étang a débuté en 1984 et son inauguration a eu lieu en 1986.

PLAN D'ACCÈS :





CAS METZ EGF – CAS METZ RÉGIE

Section pêche - Étang de FLEURY - Présentation -

ÉTANG :





CAS METZ EGF – CAS METZ RÉGIE

Section pêche - Étang de FLEURY - Présentation -

POISSONS :

Dans l'étang il y a des brochets, des sandres, des amours blancs, des gardons, des brèmes, des tanches, des ablettes, des carpes ordinaires, des carpes miroirs et des perches.

